



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Plus de 60 espèces sauvages en péril dans un Nord canadien en constante évolution

WHITEHORSE, YUKON (1^{er} mai 2017). Le morse de l'Atlantique et le caribou migrateur de l'Est sont menacés de disparition. Telle est la conclusion du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), qui s'est rencontré à Whitehorse, du 23 au 28 avril. Le nombre d'espèces sauvages du Nord canadien considérées comme étant en péril atteint maintenant 62 espèces.



Morse de l'Atlantique © J. Higdon

Le Canada a déjà perdu une de ses trois populations de morse de l'Atlantique. Autrefois abondants dans les eaux océaniques du Canada atlantique, incluant le golfe du Saint-Laurent, les animaux ont été chassés jusqu'à leur extinction vers 1850. Les deux populations survivantes dépendent de l'habitat marin de l'Arctique canadien et coexistent avec les peuples autochtones depuis des millénaires. Au cours des dernières décennies, les aires habitées

par les quelques milliers de morses du Haut-Arctique et par la population plus nombreuse du centre de l'Arctique et du Bas-Arctique ont fait l'objet d'une réduction qui d'ailleurs se poursuit. Alors que le climat se réchauffe et que la glace de mer connaît un recul, l'interaction avec l'industrie et le tourisme s'accroît. Ces menaces, en plus de la récolte continue, ont mené le comité à recommander le statut d'espèce « préoccupante » pour les deux populations. Selon l'expert en mammifères marins et membre du COSEPAC, Hal Whitehead : « Le morse est un mammifère plutôt inhabituel et distinctif des mers septentrionales. Les morses ont été très importants pour les Inuits, à la fois comme nourriture et dans leur culture, et le demeurent encore

à ce jour. Les morses sont particulièrement vulnérables aux perturbations, et méritent certainement une attention particulière. »

Un grand nombre de populations de caribou ont précédemment été évaluées par le COSEPAC, mais le comité a étudié le caribou migrateur de l'Est pour la première fois. La célèbre harde de la rivière George au Québec et au Labrador se chiffrait à plus de 800 000 individus en 1993, mais les effectifs ont maintenant chuté à un niveau sans précédent, soit à quelques milliers d'animaux. Une deuxième harde importante connaît également un grave déclin. Le comité a donc recommandé le statut « en voie de disparition ». Graham Forbes, coprésident du sous-comité des mammifères terrestres du COSEPAC, a souligné la vulnérabilité du caribou aux activités humaines, une condition compliquée par un changement climatique rapide dans le Nord : « Les arbustes couvrent de plus en plus des paysages autrefois dominés par le lichen, source de nourriture principale du caribou en hiver; et la surexploitation se poursuit. Nous sommes préoccupés par le fait que ces facteurs puissent rendre très difficile le rétablissement des hardes. »

Une partie du Nord canadien se réchauffe plus rapidement que partout ailleurs dans le monde, et le nombre d'espèces en péril dans le Nord est en croissance. Plus de la moitié de ces espèces en péril sont évaluées actuellement comme étant « préoccupantes », ce qui signifie que des mesures visant à aborder les effets du changement climatique ainsi que la gestion efficace de la chasse, des perturbations et du développement sont nécessaires pour empêcher que la situation de ces espèces ne se détériore et qu'elles passent ainsi à un statut d'espèce « menacée ». Le président de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon, Frank Thomas, a souligné la nécessité de concerter les efforts dans l'atteinte de ce but : « Les communautés locales, par le travail des conseils de gestion, jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité dans le Nord canadien. Nous devons tous travailler ensemble. »

Eric Taylor, président du COSEPAC, a réitéré l'appel à l'action de M. Thomas : « La biodiversité du Canada est en péril d'un océan à l'autre, et une intervention rapide sur divers fronts est requise, que ce soit de faire face aux perturbations de l'habitat et à la surexploitation jusqu'aux efforts concertés pour contrer les effets du changement climatique. »



Bruant à face noire © G. Romanchuk

Lors de la réunion, un certain nombre d'autres espèces sauvages ont été déterminées comme étant en péril. Par exemple :

Espèces en voie de disparition

- Le rat kangourou d'Ord (ni un kangourou, ni un rat), une espèce rare spécialiste des dunes des Prairies.
- Certaines populations d'esturgeon jaune, une espèce de grande taille vivant très longtemps et touchée par une surpêche historique.
- Le noyer cendré, un arbre des provinces de l'Est dévasté par une maladie fongique.

Espèces préoccupantes

- Le Bruant à face noire, un oiseau chanteur du Nord qui ne se reproduit qu'au Canada et qui fait l'objet de déclin continu largement attribuables aux pressions exercées sur ses lieux d'hivernage aux États-Unis.
- Le requin-taupo bleu, un requin qui se trouve en pleine mer et de façon saisonnière dans les eaux canadiennes de l'Atlantique et qui montre des signes de rétablissement par suite de la surpêche.

Pour obtenir des précisions au sujet de toutes les espèces sauvages évaluées lors de la réunion, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :

<http://www.cosewic.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=EC89538C-1%20-%20results>

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue en novembre 2017.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à l'automne 2017 à la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Lors de sa dernière réunion, le COSEPAC a évalué 33 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 9 espèces *en voie de disparition*, 3 espèces *menacées*, et 13 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 1 espèce *disparue de la planète* et 5 espèces sauvages *non en péril*. Deux autres espèces sauvages ont été classifiées dans la catégorie « données insuffisantes ».

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le

Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.) Président, COSEPAC</p> <p>Department of Zoology University of British Columbia Téléphone : 604-822-9152 etaylor@zoology.ubc.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 16^e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-938-4125 Télécopieur : 819-938-3984 ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca www.cosepac.gc.ca</p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (couleuvre gaufre de Say) :</p> <p>Kristiina Ovaska (Ph.D.) Biolinx Environmental Research Ltd. Téléphone : 250-727-9708 ke.ovaska@gmail.com</p>	<p>Questions sur les arthropodes (noctuelle jaune du bassin Columbia) :</p> <p>Paul Grant (Ph. D.) Grant Scientific Services Ltd. Téléphone : 250-580-6177 pbcgrant@hotmail.com</p>
<p>Questions sur les oiseaux (Bruant à face noire, Bruant noir et blanc, Chevêche des terriers, Quiscale rouilleux) :</p> <p>Marcel Gahbauer (Ph.D.) Stantec Téléphone : 613-784-2216 marcel@migrationresearch.org</p>	<p>Questions sur les poissons d'eau douce (populations du chabot de profondeur, cisco à museau court, populations de l'esturgeon jaune) :</p> <p>Nicholas E. Mandrak (Ph.D.) University of Toronto Scarborough Téléphone : 416-208-2248 nicholas.mandrak@utoronto.ca</p>
<p>Questions sur les poissons marins (requin-taube bleu – population de l'Atlantique, saumon chinook – population de l'Okanagan) :</p> <p>Alan F. Sinclair Téléphone : 250-714-5690 alanfsinclair@me.com</p>	<p>Questions sur les mammifères marins (populations du morse de l'Atlantique):</p> <p>Hal Whitehead (Ph.D.) Dalhousie University Téléphone : 902-579-3344 hal.whitehead@dal.ca</p>

Questions sur les mammifères terrestres
(caribou – population migratrice de l’Est, rat
kangourou d’Ord) :

Graham Forbes (Ph.D.)
University of New Brunswick
Téléphone : 506-455-5923
forbes@unb.ca

Questions sur les mollusques (escargots-tigres à
bandes de l’Est et de l’Ouest, ligumie pointue) :

Joseph Carney (Ph.D.)
Lakehead University
Téléphone : 807-766-7223
jcarney@lakeheadu.ca

Questions sur les mousses et lichens
(entosthodon rouilleux) :

René Belland (Ph.D.)
University of Alberta
Téléphone : 780-492-0801
rbelland@ualberta.ca

Questions sur les plantes:
(aster subulé, aster d’Anticosti, chimaphile
maculée, noyer cendré, scirpe de Long)

Del Meidinger
Meidinger Ecological Consultants Ltd.
Téléphone : 250-881-1180
delmeidinger@gmail.com

Questions sur les connaissances
traditionnelles autochtones :

Dan Benoit
Téléphone : 204-612-2240
daniel.benoit7@gmail.com